



N°2 LIBERATION DE POSTE

Mouvement du Personnel "ENSEIGNANT" 2023

A retourner à la DDEC dans le dossier « Etat Prévisionnel des Postes » pour le **1^{er} Février 2023**

NOM	Prénom
Situation actuelle :	
Ecole :	
Commune :	
Niveau(x) de classe assuré(s) en 2022/2023 :	
<input type="checkbox"/>	TEMPS COMPLET
<input type="checkbox"/>	TEMPS PARTIEL DE DROIT - Quotité :
<input type="checkbox"/>	TEMPS PARTIEL AUTORISE - Quotité :

Option 1 Je n'occuperai **plus de poste en LOIRE-ATLANTIQUE en septembre 2023** en raison :

- d'une CESSATION définitive de carrière (Retraite)
- d'une INTERRUPTION temporaire d'activité (ex : disponibilité pour convenance personnelle)
- d'une prolongation de congé parental ou de disponibilité de droit allant au-delà de la période de protection du poste (un an)
- ou

Option 2 Je libère un demi-poste une quotité d'un ¼ Temps

en raison d'un passage de Temps complet (ou Temps partiel de droit) à un Temps partiel autorisé

Option 3 Autres motifs :

Avis du chef d'établissement pour une demande de temps partiel autorisé : FAVORABLE DEFAVORABLE

VISA du chef d'établissement

A, le

Signature :

Joindre copie de l'imprimé envoyé à l'Inspection Académique